



Assemblée générale

Distr. générale
10 décembre 2018
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session

Point 18 de l'ordre du jour

Questions de politique macroéconomique

Rapport de la Deuxième Commission *

Rapporteuse : M^{me} Anneli **Lepp** (Estonie)

Introduction

1. À sa 3^e séance plénière, le 21 septembre 2018, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-treizième session, la question intitulée

« Questions de politique macroéconomique :

- a) Commerce international et développement ;
- b) Système financier international et développement ;
- c) Soutenabilité de la dette extérieure et développement ;
- d) Promotion de la coopération internationale dans les domaines de la lutte contre les flux financiers illicites et du renforcement des bonnes pratiques en matière de recouvrement des avoirs pour favoriser le développement durable »

et de la renvoyer à la Deuxième Commission.

2. La Deuxième Commission a tenu un débat de fond sur la question à ses 8^e et 9^e séances, le 11 octobre 2018. Ses débats sont consignés dans les comptes rendus analytiques correspondants¹. On se référera aussi au débat général que la Commission a tenu à ses 2^e à 6^e séances, les 8, 9 et 10 octobre². Il sera rendu compte de la suite des débats de la Commission sur la question dans les additifs au présent rapport.

3. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie des documents suivants :

* Le rapport de la Commission sur cette question sera publié en cinq parties, sous les cotes [A/73/536](#), [A/73/536/Add.1](#), [A/73/536/Add.2](#), [A/73/536/Add.3](#) et [A/73/536/Add.4](#).

¹ [A/C.2/73/SR.8](#) et [A/C.2/73/SR.9](#).

² Voir [A/C.2/73/SR.2](#), [A/C.2/73/SR.3](#), [A/C.2/73/SR.4](#), [A/C.2/73/SR.5](#) et [A/C.2/73/SR.6](#).



Point 18**Questions de politique macroéconomique**

Lettre datée du 4 octobre 2018, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Égypte auprès de l'Organisation des Nations Unies, dans lequel celui-ci lui transmet le texte de la Déclaration ministérielle adoptée à la quarante-deuxième réunion annuelle des Ministres des affaires étrangères des États membres du Groupe des 77, tenue au Siège de l'Organisation à New York le 27 septembre 2018 ([A/73/417](#))

Lettre datée du 22 octobre 2018, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Malawi auprès de l'Organisation des Nations Unies, dans lequel celui-ci lui transmet le texte de la déclaration ministérielle adoptée à la Réunion annuelle des ministres des pays les moins avancés, tenue à New York le 26 septembre 2018 ([A/73/455](#))

Point 18 a)**Commerce international et développement**

Rapport du Secrétaire général sur le commerce international et le développement ([A/73/208](#))

Rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa soixante-sixième réunion directive, Genève, 5-7 février 2018 [[A/73/15 \(Part I\)](#)]

Rapport du Conseil du commerce et du développement sur la première partie de sa soixante-cinquième session, Genève, 4-8 juin 2018 [[A/73/15 \(Part II\)](#)]

Rapport du Conseil du commerce et du développement sur la reprise de la première partie de sa soixante-cinquième session, Genève, les 25 et 26 juin 2018 [[A/73/15 \(Part III\)](#)]

Rapport du Conseil du commerce et du développement sur la deuxième partie de sa soixante-cinquième session, Genève, du 1^{er} au 4 octobre 2018 [[A/73/15 \(Part IV\)](#)]

Point 18 b)**Système financier international et développement**

Rapport du Secrétaire général sur le système financier international et le développement ([A/73/280](#))

Point 18 c)**Soutenabilité de la dette extérieure et développement**

Rapport du Secrétaire général sur la viabilité de la dette extérieure et le développement ([A/73/180](#))

Point 18 d)**Promotion de la coopération internationale dans les domaines de la lutte contre les flux financiers illicites et du renforcement des bonnes pratiques en matière de recouvrement des avoirs pour favoriser le développement durable**

Pour l'examen de cette question subsidiaire, la Commission n'était saisie d'aucun document.

4. À sa 8^e séance, le 11 octobre, la Commission a entendu les déclarations liminaires du Président du Conseil du commerce et du développement [au titre du point 18 a)] ; de la Directrice de la Division du commerce international des biens et services, et des produits de base de la CNUCED [au titre du point 18 a)] ; et des représentants du Bureau du financement du développement durable du Département des affaires économiques et sociales [au titre du point 18 b)] et du Service de la dette

et du financement du développement de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement de la CNUCED [au titre du point 18 c)].

5. À la 23^e séance, le 8 novembre, la représentante des États-Unis d'Amérique a fait une déclaration au sujet des projets de résolution dont la Commission était saisie³.

6. À la 27^e séance, le 3 décembre, la représentante de la République bolivarienne du Venezuela a fait une déclaration sur les projets de résolution adoptés par la Commission⁴.

³ Voir [A/C.2/73/SR.23](#).

⁴ Voir [A/C.2/73/SR.27](#).